



SCHÉMA D'ORGANISATION DE L'ÎLET DES LATANIERS

COMMUNE DE SAINT-PAUL

Synthèse de Janvier 2001

aménagement des hauts

1- FIXER LE CADRE D'UN ACCUEIL MODÉRÉ DES POPULATIONS

L'îlet des Lataniers est classé dans son ensemble inconstructible. La création de concessions nouvelles est donc improbable. A long terme, il faut envisager un déplacement volontaire et accompagner des habitants des Lataniers vers des îlets d'accueil.

2- AMÉNAGER EN ADOPTANT UNE STRATÉGIE DE MISE EN PAYSAGE

Aucun panneau n'indique l'entrée de l'îlet. Mais la vue panoramique sur l'îlet à partir du sentier des Orangers ne nécessite aucune autre indication.

Etant donné son statut d'îlet à risque, peu d'aménagements devront être réalisés aux Lataniers. Il convient cependant de paysager et valoriser la " rue " principale autour de laquelle se sont développées les habitations.

L'îlet a été défini à 96 % inconstructible. Des mesures fortes devront être prises afin d'interdire toutes nouvelles constructions. Une politique d'incitation au déplacement des populations actuellement en décohobitation vers d'autres îlets du cirque devra être menée.

De par son caractère inconstructible, l'îlet des Lataniers peut s'orienter vers un développement agricole car la ressource en eau suffisante.

3- CRÉER DES ALTERNATIVES EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS ET DE DÉPLACEMENTS

Pour cet îlet, comme pour l'ensemble des îlets du Bas Mafate, l'accès principal et le plus rapide aujourd'hui est la piste 4x4 de la rivière des Galets. La pérennisation de cet accès est un enjeu majeur pour les habitants de l'îlet, tant au niveau de la fréquentation touristique, qu'au niveau de l'approvisionnement des marchandises et des échanges avec le littoral.

Les aménagements pour l'organisation interne à l'îlet devront être légers. Ils porteront sur :

- l'amélioration de l'accessibilité à l'îlet par le sentier de la rivière des Galets. Ce dernier, avant d'atteindre l'îlet, chemine le long d'un escarpement abrupt où les éboulis sont fréquents et la sécurité pas toujours garantie.
- le cheminement interne à l'îlet qui se fait par un sentier unique qu'il conviendrait de mieux délimiter par des traits paysagés et plus particulièrement la partie Sud du sentier qui mène à l'îlet à Cordes.
- le renforcement de l'espace central situé à proximité de la boutique / bar et la création d'un espace public complémentaire, le Belvédère, qui proposera au touriste un point de vue exceptionnel sur la rivière des Galets.



4- CONSTRUIRE EN RESPECTANT LES MANIÈRES D'HABITER À MAFATE TOUT EN INTÉGRANT LE CONFORT MODERNE

ROCHE PLATE / LATANIERS / ORANGERS.

Leur définition d'îlets à risque n'autorise aucune nouvelle concession à titre d'habitation. Par contre, il convient de créer des espaces publics ou services publics pour le confort des populations en place et l'accueil des touristes.



5- PROPOSER DES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS PERFORMANTS ET ÉQUITABLES

Aucune préconisation en termes d'investissements pour des travaux à long terme n'est proposée. En ce qui concerne l'approvisionnement en eau de l'îlet, celle-ci est suffisante pour répondre aux besoins actuels de la population. Le bois de chauffe est suffisant pour le court terme dans une optique de non accroissement de la population actuelle.

Reste le problème des déchets qu'il est nécessaire de gérer aujourd'hui et dans le moyen terme. L'îlet n'étant pas très peuplé, l'accumulation des déchets reste discrète mais pas inexistante. Un processus d'enlèvement est donc à mettre en place (étude en cours).

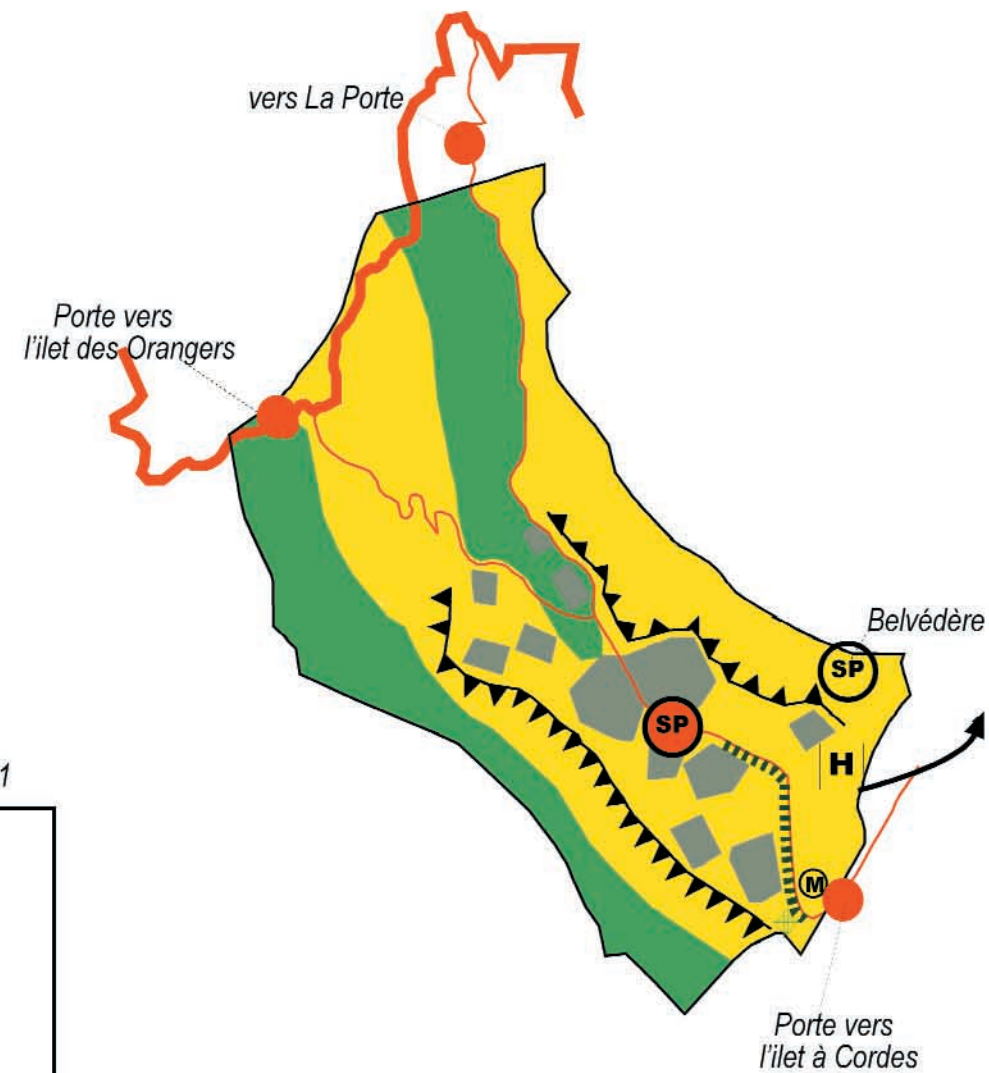
6- DÉCLINER UN CONTENU AU PRODUIT TOURISTIQUE MAFATE

ROCHE PLATE / LATANIERS / ORANGERS.

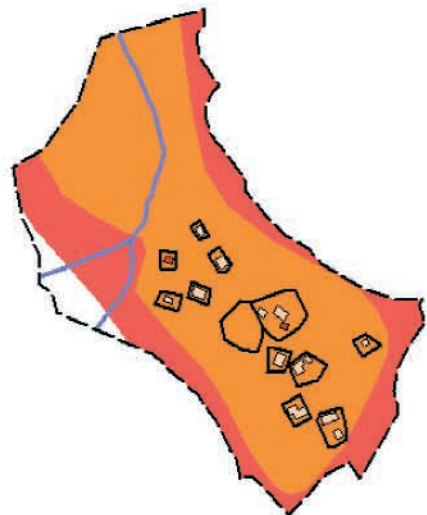
Ces îlets classés à risque ne devront plus voir leur capacité d'accueil touristique (en nuitées) augmenter. Par contre, il est possible de développer des activités touristiques diurnes, tels que les circuits découverte de l'îlet et de son histoire (circuits pédagogiques), haltes patrimoines, proposition et découverte de produits artisanaux ou agricoles ... Roche Plate devrait pouvoir conserver une capacité d'accueil touristique significative y compris sur le long terme. Des délocalisations sont à prévoir du plateau " l'école " vers le plateau " l'église ", une fois gérés les problèmes liés aux risques et au manque d'eau. Les deux autres îlets sont à découvrir lors d'un circuit de plus grande envergure (circuit du Bronchard).

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT
DES ÎLETS HABITÉS DE MAFATE

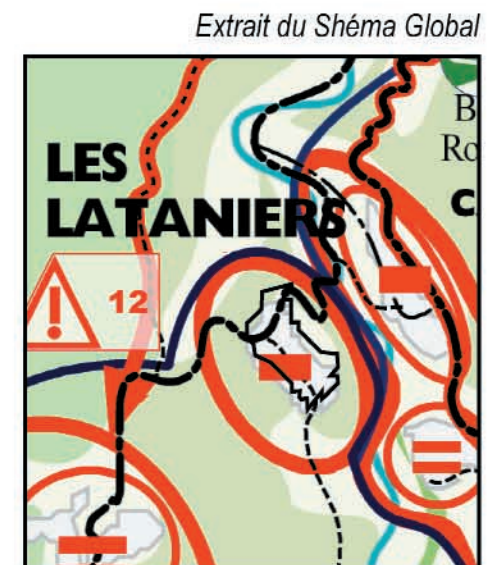
SCHÉMAS
D'ORGANISATION DES ÎLETS :
LATANIERS
FICHE N° 17



Carte des Aléas - BRGM janvier 2001



0 50 100
mètres



Destination générale des sols

- Zone type "ZB" aires aménagées existantes
- Zone type "ZBn" *
- Zone type "ZBr" *
- Zone type "ZP"
- Zone type "ZNC"
- Zone type "ZNDF" de protection forte (dito SAR)
- Zone type "ZND" Zone naturelle*
- Zone type "ZNDp" Boisements sylvicoles de production et bois de chauffes
- Secteur d'élevage
- Porte d'entrée de l'îlet à aménager

Réserves foncières pour équipements

- Aire aménagée de "Service Public"
- Plate-forme hélicoptère et trajectoire d'envol
- Plate-forme de recyclage des déchets*
- Plateforme de Traitement et de stockage du bois
- C.A.S.E.
- Halte "Patrimoine"(Aire d'accueil touristique)
- Panneau ou table d'orientation*
- Aire de camping
- Retenue d'eau / Ouvrage hydraulique

Prescriptions d'aménagement

- GR ou autre axe structurant de l'îlet
- Chemin paysager
- Principe de liaison à créer
- Intervention par délimitation paysagère *
- Aménagement de protection contre les risques*
- Eglise, Chapelle, Lieu de culte à valoriser ou à créer
- Espace public de caractère à paysager *

*: CF. cahier des préconisations architecturales et paysagères

Sources : AGORAH, IGN, ONF, CAH.
Réalisation Agorah : Janvier 2001
Echelle 1 / 5000ème

ETUDE

CZECHOWSKI SILVAIN
MAISONNEUVE MATHILDE

INFOGRAPHIE

SARTRE GAËL

CARTOGRAPHIE

PAULÉE JEAN MAX
LOIREAU MARTIN